

■ **Viso Gym SA**, à Saint-Blaise, avenue des Pâquiers 14. Nouvelle société anonyme. Statuts du 20.01.2004. But: exploitation d'un institut de culture physique, d'un sauna, d'un bain turc, d'un jacuzzi et de solariums. Capital-actions: CHF 200'000, entièrement libéré, divisé en 200 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Apports en nature et reprise de biens: les actifs et passifs, au sens de l'article 181 CO, de l'entreprise individuelle exploitée jusqu'ici par Jean-Paul Virchaux, sous la raison de commerce 'Viso Gym, Jean-Paul Virchaux', à Saint-Blaise, selon bilan au 30.06.2003, présentant un actif de CHF 614'767.64, et un passif envers les tiers de CHF 321'076.06, soit un actif net de CHF 293'691.58, montant imputé sur le capital-actions à concurrence CHF 200'000, en échange de 200 actions de CHF 1'000; l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 93'691.58. Convocation des actionnaires: Feuille officielle suisse du commerce ou lettre signature adressée aux actionnaires titulaires d'actions nominatives. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration d'un ou plusieurs membres: Virchaux Jean-Paul, de et à Saint-Blaise, avec signature individuelle. Réviseur: 'Fiduciaire Muller et Christe S.A.', à Neuchâtel.

Journal no 193 du 22.01.2004
(02091246 / CH-645.4.096.847-6)